

## Neige/Verglas

### En situation orange

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;
- Privilégiez les transports en commun ;
- Consulter le site Bison Futé pour connaître les conditions de circulation en temps réel ;
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire ;
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ;
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

#### **N'utilisez pas pour vous chauffer :**

- des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc...
- les chauffages d'appoint à combustion en continu.

### En situation rouge

#### **Dans la mesure du possible :**

- Restez chez vous ;
- N'entreprenez aucun déplacement autres que ceux absolument indispensables ;
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.

#### **En cas d'obligation de déplacement :**

- Consulter le site Bison Futé pour connaître les conditions de circulation en temps réel ;
- Signalez votre départ et votre lieu de destination à vos proches ;
- Munissez-vous d'équipements spéciaux ;
- Respectez scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation ;
- Prévoyez un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule ;
- Ne quittez celui-ci sous aucun prétexte autre que sur sollicitation des sauveteurs.

#### **Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :**

- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Protégez vos canalisations d'eau contre le gel ;
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable ;
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

#### **N'utilisez pas pour vous chauffer :**

- des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc...
- les chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.